



CSA-SD Hauts-de-Seine

Vendredi 26 janvier 2024

Monsieur le Directeur Académique,

Chers collègues,

En premier lieu, nous souhaitons une nouvelle fois remercier les services pour la qualité du document envoyé en amont de ce CSA-SD, dans des délais raisonnables. Cela permet aux élus du personnel de travailler dans de bonnes conditions.

L'annonce, juste avant les vacances, d'une mesure de création de 200 postes de PE pour l'académie pourrait être un moindre mal quand on sait que le ministère en supprime près de 650 au plan national.

Malgré la dotation négative pour le département, le taux d'encadrement (P/E) s'améliore mais force est de constater que les collègues peinent à percevoir les bienfaits de cette évolution sur leurs conditions de travail.

Au contraire, les situations de crise dans les classes, sont de plus en plus nombreuses. Des collègues se sentent isolés et désemparés. Au Sgen-CFDT, nous sommes plus que jamais attachés aux principes de l'école inclusive mais au regard des mesures qui nous sont proposées aujourd'hui, nous ne pouvons que constater que les conditions de sa mise en œuvre seront encore dégradées à la rentrée 2024.

- La remise en question des décharges de direction exceptionnelles en CAPE :

Nous avons été reçus en groupe de travail pour échanger librement sur les critères, les moyens et l'évolution de la carte des écoles en CAPE dans le département pour la rentrée 2025. Or, à l'instar de votre prédécesseure, vous semez le trouble une nouvelle fois en laissant croire à travers les documents de travail que les décharges de direction de ces écoles vont s'aligner sur celles des écoles hors éducation prioritaire. Après les suppressions successives des postes « plus de maitres que de classe », les enseignant.es et les directeurs et directrices d'écoles concerné.es vivent cette mesure comme une véritable injustice. Nombreux et nombreuses sont celles ou ceux qui envisagent de quitter ces écoles pour lesquelles ils.elles se sont engagé.es pendant de nombreuses années.

- Transformation systématique des postes d'UPE2A fixe en postes itinérants :

Là encore, l'incompréhension est forte. Ces postes fixes dans les écoles ont montré toute leur pertinence. La collaboration étroite des enseignant.es d'UPE2A avec les enseignant.es de classes ordinaires, le travail d'accueil des familles, leur participation au projet d'école tout cela semble être remis en cause brutalement.

Nous ne contestons pas la nécessité, par souci d'équité, de prendre en charge des élèves qui pourraient être éloignés de ces écoles. Pourquoi ne pas faire le choix de créer **des postes supplémentaires** d'UPE2A itinérants sans toucher aux postes fixes existants ?

- Aucune création de poste de RASED

Les difficultés rencontrées par les équipes nous montrent à quel point il est indispensable de recréer des RASED pour gérer les problématiques de difficulté scolaire et de comportement. Ces personnels par leur expertise sont indispensables dans les écoles. Nous n'acceptons toujours pas que leur rôle soit cantonné à des missions de pôle ressources. Ils. elles doivent pouvoir intervenir directement auprès des élèves.

- Suppression des deux derniers postes « plus de maîtres que de classe »

Cette suppression n'a aucun sens. Elle concerne des écoles qui ont un IPS qui est proche d'écoles de REP + mais qui ne bénéficient pas des moyens semblables à ceux des écoles situées en éducation prioritaire. Pour ces écoles, il faut des adultes supplémentaires. Ce dispositif disparaît avec cette décision dans notre département alors qu'aucun bilan n'ait été tiré de sa mise en œuvre et qu'unaniment les collègues en sont satisfaits.

Nous dénonçons fermement ces décisions que vous voulez mettre en œuvre et qui vont encore une fois fragiliser des écoles dans lesquelles les élèves et les enseignant.e.s souffrent déjà au quotidien.

Car c'est bien de ces moyens supplémentaires dont les collègues ont besoin pour réussir à accueillir tous ces élèves qui ont des besoins de plus en plus spécifiques.

Nous soutenons bien évidemment les mesures de créations de postes à destination des élèves porteurs de handicap et en particulier toutes les initiatives comme les Dispositifs d'auto-régulation (les DAR), les unités externalisées, les UEMA, tous ces dispositifs qui visent un rapprochement entre l'éducation nationale et le médico-social.

Mais nous savons que la mise en place concrète de tels lieux dans un maximum d'endroits va prendre du temps.

De plus, nous tenons à insister sur le fait que l'école inclusive est une notion bien plus large que le champ du handicap, c'est pourquoi pour le Sgen-CFDT il est urgent d'avoir pour cette école inclusive une politique bien plus ambitieuse avec un allègement des effectifs, des moyens humains supplémentaires, une reconstitution des réseaux d'aides, un véritable statut pour les AESH, du temps de formation, un accompagnement des équipes...

Vous n'êtes pas sans savoir qu'une grande majorité des écoles souffre à l'heure actuelle du manque de remplaçants. Nous avons eu l'occasion d'échanger sur cette problématique lors du dernier CSA-SD sur la ressource enseignante car nous savons qu'elle relève davantage d'un souci d'attractivité de notre métier et donc d'une pénurie de personnels plutôt que du nombre global de postes de remplaçants dans le département. En revanche au vue des remontées des équipes, des territoires semblent plus touchés que d'autres par cette problématique. Nous aurions aimé pouvoir travailler sur des documents précis afin que nous puissions discuter en toute transparence des critères d'attribution des postes de remplaçants dans les circonscriptions. Nous ne pouvons par conséquent pas nous prononcer sur la pertinence des affectations que vous proposez.

Enfin comment ne pas finir cette déclaration sans vous faire part du sentiment de mépris que ressent la profession après les déclarations « malheureuses » de notre nouvelle Ministre. Les enseignant.es ont plus que jamais besoin du soutien de leur hiérarchie, d'être valorisé.es dans leurs missions. De ressentir la confiance que la Nation leur accorde dans l'exercice difficile de leur métier. Ces quelques phrases ne visent au contraire qu'à dénigrer l'école et ses personnels.

Nous ne pouvons l'accepter et c'est une des raisons pour lesquelles nous serons toutes et tous mobilisé.es le 1er février.

Je vous remercie pour votre attention.